

BAC PRO 3 ANS

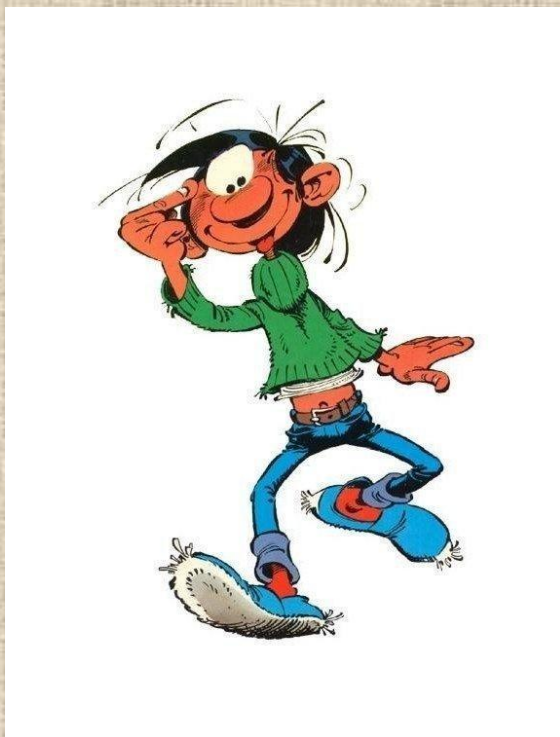
LE CALCUL DES HORAIRES REGLEMENTAIRES

LES HORAIRES
REGLEMENTAIRES SE
CALCULENT SUR LA BASE DU
BULLETIN OFFICIEL SPECIAL
N°2 DU 19 FEVRIER 2009, QUI
EST UNE SIMPLIFICATION DE
L'ARRÊTE DU 10 FEVRIER
2009.

LE PRINCIPAL PROBLEME
AVEC CES NOUVELLES
GRILLES HORAIRES C'EST
QU'ELLES SONT
« **TRIANNUALISEES** »
C'EST-A-DIRE GLOBALISEES
SUR LES 3 ANNEES DU
CYCLE BAC PRO ET QUE
LES ETABLISSEMENTS
PEUVENT REPARTIR
DIFFEREMMENT LES
HEURES AU COURS DU
CYCLE SELON DES BESOINS
SPECIFIQUES.



COMMENT RENDRE SIMPLE DES HORAIRES QUI SONT
VOLONTAIREMENT COMPLIQUES?



L'ASTUCE C'EST DE
RAMENER LES
HORAIRE A DES
HORAIRE
HEBDOMADAIRES!

PRENONS L'EXEMPLE D'UNE SECTION GA A 24 ELEVES.

IL S'AGIT D'UNE
FILIERE TERTIAIRE,
C'EST IMPORTANT
CAR DEUX GRILLES
EXISTENT...

GRILLE 1 : FILIERE INDUSTRIELLE

GRILLE 2 : FILIERE TERTIAIRE

LE NOMBRE D'ELEVES
EST AUSSI UN
CRITERE IMPORTANT;
ON Y REVIENDRA
PLUS LOIN...



LES SECTIONS GA SONT DES FILIERES TERTIAIRES DONC LE CALCUL SE FAIT
A PARTIR DE LA GRILLE N°2 DU BO

ANNEXE 2: BAC PRO GRILLE HORAIRE ELEVE N°2

Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
I - Enseignements obligatoires incluant les activités de projet		
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité		
Enseignements professionnels	1152	384
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques		
et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	152	50
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques	181	60
Langues vivantes (1 et 2)	349	116
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75 (1)
Total	2 606	868
II- Accompagnement personnalisé		
	210	70

Soit 2816 heures globalisées sur les 3 ans

Les élèves ont
2606 heures
d'enseignement
sur les 3 ans

Auxquelles
s'ajoutent les
210 heures
d'ACCP sur les 3
ans

**Soit 33,5 heures
d'enseignement
hebdomadaire**

$$2816/84 = 33,5$$

Le tout sur 84 semaines de cours (l'élève a en plus 22 semaines de stage à effectuer)



**TOUS LES ELEVES DE FILIERE TERTIAIRE DOIVENT
DONC AVOIR 33,5 HEURES D'ENSEIGNEMENT
HEBDOMADAIRE QUELQUE SOIT L'EFFECTIF DE LA
SECTION.**

**TOUS LES ELEVES DE SECTION INDUSTRIELLE DOIVENT
AVOIR 34,5 HEURES CAR LE GLOBAL HORAIRE SUR LES 3
ANS EST SUPERIEUR: 2 900 HEURES (ACCP INCLUS) AU
LIEU DE 2816 HEURES EN FILIERE TERTIAIRE. SOIT 34,5
HEURES HEBDOMADAIRE D'ENSEIGNEMENT POUR LES
ELEVES D'INDUSTRIELLE QUELQUE SOIT L'EFFECTIF.**

MAIS CE N'EST PAS TOUT...



IL EST PREVU D'APPLIQUER
A CES HORAIRES ELEVES
DES VOLUMES
COMPLEMENTAIRES QUI
DOIVENT PERMETTRE DES
DEDOUBLEMENTS.

CAMARADE, REGARDE L'ANNEXE 4...



ANNEXE 4

VOLUME COMPLEMENTAIRE D'HEURES PROF

« Le volume complémentaire d'heures-professeur, prévu à l'article 5 de l'arrêté, permet les activités en groupes à effectif réduit et les activités de projet. Ce volume est calculé selon les règles précisées ci-dessous:

2 - Spécialités rattachées à la grille horaire n° 2:

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 11,5.

Pour les divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 5,75.

Une division isolée dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donne droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

CLASSE FILIERE
TERTIAIRE A 24
ELEVES

Base hebdomadaire de 33,5 heures



Volume complémentaire heures professeur

$$24/24 = 1$$

$$1 \times 11,5 = 11,5$$

11,5 heures complémentaires

$$33,5 + 11,5 = 45$$

45 HEURES HEBDO PROF



**TA CLASSE DE SECONDE GA A
24 ELEVES DOIT DONC AVOIR
DANS LE TRMD 45 HEURES
PROF MINIMUM. LES ELEVES
ONT EUX MINIMUM 33,5
HEURES DE COURS PAR
SEMAINE.**



MAIS SI TON RECTORAT REFUSE D'APPLIQUER LA LOI, IL
Y A DE FORTES CHANCES POUR QUE TU N'AIS PAS LES
HORAIREs REGLEMENTAIRES...

SUR CERTAINS DEPARTEMENTS,
CE SONT DES MILLIERS D' HEURES
DE DEDOUBLEMENTS QUI SONT
AINSI VOLEES SOIT L'EQUIVALENT
DE CENTAINES D'ETP!

QUELQUES REPERES POUR LIRE
RAPIDEMENT SON TRMD:

- CLASSE TERTIAIRE A 20: 43 H
- CLASSE TERTIAIRE A 24: 45 H
- CLASSE TERTIAIRE A 30: 47,8 H
- CLASSE INDUSTRIELLE A 20: 46 H
- CLASSE INDUSTRIELLE A 24: 48,3 H
- CLASSE INDUSTRIELLE A 30: 51,75 H

